

Dialogue citoyen

Réunion d'information du 5 décembre 2018

Dialogue citoyen, pourquoi?

- > Lieu d'échange et d'information, lieu démocratique
- ➤ Mieux connaître les attentes et aspirations des habitants
- > Enrichir les décisions
- > Une chance à saisir, pas une contrainte
- > Pour tous, citoyens, élus, services
- > Retisser le lien social de proximité

Dialogue citoyen, comment?

- > Proposer les sujets ouverts au débat
- > Permettre tous les degrés d'implication
- > Favoriser la mobilisation par une communication adaptée
- Profiter de l'expertise d'usage des citoyens

Dialogue citoyen, quels enjeux?

- ➤ Le citoyen-usager au cœur de l'action publique, tous légitimes
- Une place pour le citoyen dans la construction d'un projet politique pour le territoire
- > Amélioration des politiques publiques
- Enrichissement constant des décisions publiques et du projet politique (adaptabilité, réactivité)

Exemple des différents niveaux de participation

Mr le Maire veut faire un skate Parc au cœur de la ville. Il peut préparer son projet de plusieurs façons:

- L'information :

« Je vais réaliser un Skate Parc dans le cœur de ville. » C'est dans son programme, vous voter pour lui, il s'en occupe. Pas de réel partage du pouvoir, pas de partage de l'expertise

- La consultation :

« Je vais réaliser un Skate Parc dans le cœur de ville, qu'en pensez-vous? ». Il invite les citoyens à donner leur avis : on partage l'expertise mais pas le pouvoir

- La concertation :

« Je vais réaliser un skate parc, venez discuter de la manière dont on va le réaliser ». Dans ce cas, il y a partage de l'expertise et indirectement du pouvoir.

- La co-élaboration, co-décision :

« Je propose de réaliser un skate parc, venez à des réunions, travaillons ensemble avec les techniciens à élaborer ce projet. Ensuite, nous le soumettrons à un comité citoyen qui donnera son avis et décidera s'il est prioritaire dans le cadre du budget participatif. »

Comment aimeriez-vous ce dialogue citoyen?



À ce jour, l'existant

- > Point sur les instances participatives:
 - Conseil municipal des jeunes
 - Conseil des Sages
 - Conseils de Quartier
 - Groupes de travail autour de L'Escalys
 - Le CLDVA
- Réunions publiques
- Budget participatif

Le Conseil Municipal des jeunes

- > 16 jeunes de 10 à 16 ans
- ➤ Mandat de 2 ans
- > Budget 10 000 € pour les deux ans
- Échanges et formation extra-communaux (Séminaire d'intégration, Congrès de l'ANACEJ à Paris)

Les actions

- ➤ La fête du jeu : 7^{ème} édition
- > Action handisport : sensibilisation d'un public de collègiens
- Rénovation de l'abri bus de Crabille
- Les déplacements doux : la réalisation d'une carte est à poursuivre en lien avec la révision du PLU, les perspectives d'acquisitions foncières, le programme de développement des voies mixtes piétonscycles
- > Soirées jeux de rôle : nécessité d'élargir le public cible

Le Conseil des Sages

- 21 membres au maximum, retraitées, âgées de 60 ans et plus
- Mandat de 3 ans renouvelable par tiers
- > Réunion mensuelle

Les actions

- Relevé de situations préoccupantes ou dangereuses traitées par le GTDA
- > Proposition de révision du permis de conduire
- Demande de modification d'heures d'ouverture de la médiathèque le jour de marché
- > Participation aux groupes de travail autour de L'Escalys

Les conseils de quartier

Les quartiers sont au nombre de 9, seuls 2 se sont dotés d'un conseil de quartier avec au moins un délégué de quartier.

Les actions

- Relevé de situations préoccupantes ou dangereuses traitées par le GTDA
- Rencontre avec le chef de poste de la PM et le directeur des services techniques avec visite du quartier
- Réflexion autour de la sécurisation de la traversée piétonne route de Muret (à hauteur de Bruno Mingesèbe)
- Rencontre avec la gendarmerie et la PM pour une présentation du protocole « participation citoyenne »
- Réflexion sur la rénovation de l'abri bus de Crabille

Groupes de travail autour de l'Escalys

4 groupes de travail ouverts à tous : Fonctionnement, rapprochement MJC/Centre Social, Travaux, Musée ou conservatoire du patrimoine

- > 1 réunion publique pour le lancement des groupes de travail,
- ➤ trois réunions du GT « MJC/CS »,
- ➤ une réunion du GT « travaux »,
- > deux comités de pilotage,
- > une permanence d'information sur le marché de plein vent,
- ➤ une action de concertation des agents communaux et des citoyens pour choisir un nom au projet suivi d'un vote en CM.

Le CLDVA : conseil local de développement de la vie associative

- Une charte et un règlement intérieur
- 24 associations signataires
- > 9 associations élues pour composer le bureau

Les actions

Première assemblée pleinière demain à 20 heures

Les réunions publiques

Plusieurs réunions publiques ont été proposées :

- Étape de concertation de la révision du PLU : réunion d'échanges et débat « présentation spatialisée du PADD »
- Présentation de la démarche de rénovation de l'ancien collège
- > 2 rencontres avec la gendarmerie et la PM : réunion d'information et de sensibilisation

Un visuel commun pour identifier ces rdv citoyens

Budget participatif

Un budget participatif de 20 000 €

- > 8 formulaires de présentation de projets citoyens transmis en mairie
 - > 3 projets n'ayant pas de lien avec un budget participatif
 - ➤ 2 actions ponctuelles
 - ➤ 1 projet voirie
 - ≥ 3 projets non aboutis
 - > Pas de financement étudié
 - > Absences d'éléments précis
 - ➤ 2 projets étudiés
 - > Cuisine mobile : soumis au CLDVA
 - > Fiches de parcours d'orientation

Et maintenant?



Propositions pour enrichir et favoriser la participation citoyenne

- Chantiers citoyens: aménagement de petits équipements publics sur des zones identifiées (boulodrome), nettoyage collectif de la commune (zones de promenades), ...
- ➤ Participation citoyenne: devenir acteur de sa sécurité. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier
- > Mise en place d'ateliers thématiques pour la révision du PLU : réunions de travail partagé, par quartier afin d'aborder les spécificités de secteur, de besoins, de fonctionnement... au plus près des besoins locaux.
- > Renouvellement du budget participatif
- > Autres...

Chantiers citoyens

Projet porté par des valeurs : l'entraide, le partage des compétences, la solidarité, le respect de l'espace public par son appropriation

- Mobiliser les habitants autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie.
- Coopération et implication des différents acteurs locaux
- Favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues.
- ➤ Chacun est valorisé dans ses compétences et peut prendre des initiatives.
- ➤ Une nouvelle relation se noue entre la municipalité et les habitants.
- > Actions subventionnées par la municipalité

Participation citoyenne

Devenir acteur de sa sécurité : sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages

Ateliers thématiques pour la révision du PLU

Exemples de thèmes à aborder lors des Ateliers thématiques Ateliers thématiques - Les cahiers citoyens - e-concertation...

- Atelier Patrimoine: repérer le patrimoine communal bâti à préserver, réfléchir aux périmètres à protéger...
- Atelier Liaisons douces: repérer, prioriser, maillage...
- Atelier Environnement et paysages: Alignements d'arbres, espaces à préserver, nature en ville...
- Atelier Zones à urbaniser: Ecoquartier, zone famille, habitat participatif...
- Atelier Développement Economique: 3 zones thématiques, besoins attentes...
- Atelier Spécificité de Quartier: zone bastide, zone nature, zone équipements publics...

Un budget participatif, c'est quoi?

Le **budget participatif** est un processus de <u>démocratie participative</u> dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du <u>budget</u> de leur collectivité territoriale à des projets d'investissement.

L'argent alloué par la mairie donne, avec le budget participatif, du pouvoir aux citoyens non élus, le pouvoir de proposer, voter et donc décider de projets pour leur ville.

En général, les budgets participatifs représentent autour de <u>5% du budget</u> <u>d'investissement</u> de la collectivité, c'est à dire 5% du budget qui finance les projets « en dur ».

Un budget participatif, c'est quoi?

Un budget participatif doit répondre à cinq critères :

- Faire l'objet d'une discussion sur des questions financières (renvoyant à la répartition d'un budget limité.)
- Concerner un territoire doté d'une assemblée élue et de compétences propres
- > Se répéter de manière régulière
- Faire place à une forme de délibération publique dans un espace spécifique au budget participatif
- Faire l'objet de « publication » et « d'information » renvoyant à la mise en oeuvre des projets.

Synthèse

- ➤ Faire co-exister <u>démocratie représentative</u> et <u>démocratie</u> participative, pour une démocratie ouverte dans l'intérêt de tous !
- Les citoyens peuvent débattre avec leurs élus dans une vision élargie des problématiques de la commune
- Une dynamique citoyenne pour répondre à des besoins concrets et réels
- ➤ Mobiliser les « exclus » du jeu démocratique
- Définir un programme d'actions publiques issues d'une réflexion collective
- Renforcer le pouvoir d'agir et de peser sur le débat public
- ➤ Une ville plus durable, plus inclusive, developper le lien social



MAIRIE DE SAINT-LYS

1 Place Nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys

Tél. : 05 62 14 71 71 - Fax : 05 61 91 63 02 - mairie@saint-lys.fr

www.saint-lys.fr

